Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Révision du plan directeur cantonal 1ère phase de la concertation : objectifs atteints

Plus de 200 personnes ont participé aux forums géographiques organisés par le Service de l'aménagement du territoire (SAT) juste avant les vacances d'été. Syndics et municipaux, députés, préfets, techniciens et secrétaires communaux, représentants d'associations régionales, du secteur associatif et du monde de l'économie ont pu dire ce qu'ils pensent du plan directeur de 1987 et ce qu'ils attendent du futur plan. La concertation se poursuit avec des forums thématiques et via Internet.

Le but des forums géographiques était de faire connaître et d'initier la démarche de concertation et de communication, de valider les règles de la concertation, mais aussi de procéder à un premier bilan du plan de 1987 et de préciser les attentes par rapport au futur plan.

Les participants aux forums ont exprimé le v?u que le futur plan définisse les grandes orientations de l'aménagement cantonal et soit stratégique et souple, de manière à pouvoir s'adapter aux inévitables changements de conjoncture et de structures, notamment économiques.

Pour la très grande majorité des participants aux forums, le plan de 1987 n'a pas constitué un document de référence pour leurs activités en aménagement du territoire, à l'exception des techniciens et des experts. Deux raisons sont avancées : le plan était peu opérationnel pour les acteurs locaux et régionaux et il a été rapidement dépassé par les changements économiques des années 90.

Les forums furent l'occasion de préciser les dispositions de coordination mises en place avec les travaux de la Constituante et d'EtaCom, ainsi qu'avec les autres politiques sectorielles de l'Etat. Les participants se sont interrogés sur la portée politique et

juridique ainsi que sur le contenu des lignes directrices qui seront soumises au Grand Conseil.

La synthèse générale des forums géographiques et les synthèses de chacun des cinq forums sont disponibles au Service de l'aménagement du territoire et sur le site Internet du Département des infrastructures (www.dinf.vd.ch). Depuis peu, le web permet à toute personne intéressée de consulter les documents émis par le SAT, de poser des questions ou d'accéder, grâce à l'observatoire du territoire (www.geoplanet.vd.ch) aux données liées au domaine de l'aménagement du territoire (plans d'aménagement, données statistiques, etc.).

La démarche de concertation se poursuit avec l'organisation, entre la mi-septembre et la mi-octobre, de huit forums sur les thèmes suivants : tourisme - transports et mobilité - relations avec les entités extérieures - paysage - territoire rural - ville et territoire urbanisé - structures institutionnelles et régionalisation - économie.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 12 septembre 2000

M. Philippe Biéler, chef du Département des infrastructures, tél. 021 / 316 70 01 et Mme Nicole Surchat Vial, responsable de l'aménagement du territoire, tél. 021 / 316 74 44